Journal officiel
de l'Union européenne

FR
Série L

2024/3178

16.12.2024

DÉCISION (PESC) 2024/3178 DU COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ

du 28 novembre 2024

portant nomination du commandant de la formation spéciale pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) et abrogeant la décision (PESC) 2022/2097 (EUMAM Ukraine/1/2024)

LE COMITÉ POLITIQUE ET DE SÉCURITÉ,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 38,

vu la décision (PESC) 2022/1968 du Conseil du 17 octobre 2022 relative à une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) ([1]), et notamment son article 5, paragraphe 1,

considérant ce qui suit:

(1) Le 17 octobre 2022, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2022/1968 relative à une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine).

(2) L'article 2, paragraphe 3, de la décision (PESC) 2022/1968 dispose qu'un État membre doit mettre à disposition un commandement de la formation spéciale (ST-C) multinational qui dirige les activités de formation sur son sol.

(3) Conformément à l'article 5, paragraphe 1, de la décision (PESC) 2022/1968, le Conseil a autorisé le Comité politique et de sécurité (COPS) à prendre les décisions appropriées, conformément à l'article 38 du traité sur l'Union européenne, concernant la nomination des commandants de l'Union européenne au sein de l'EUMAM Ukraine, y compris le commandant de la formation spéciale.

(4) Le 27 octobre 2022, le COPS a adopté la décision (PESC) 2022/2097 ([2]) portant nomination du lieutenant général Andreas MARLOW en tant que commandant de la formation spéciale pour l'EUMAM Ukraine à partir de la même date.

(5) Le 12 novembre 2024, les autorités allemandes ont proposé la nomination du général de division Olaf ROHDE en tant que commandant de la formation spéciale.

(6) Le 14 novembre 2024, le commandant de la mission de l'Union européenne a soutenu cette proposition de nomination.

(7) Le 15 novembre 2024, le Comité militaire de l'UE est convenu de recommander que le général de division Olaf ROHDE soit nommé commandant de la formation spéciale.

(8) Il convient de prendre une décision concernant la nomination du général de division Olaf ROHDE en tant que commandant de la formation spéciale pour l'EUMAM Ukraine.

(9) Il y a lieu d'abroger la décision (PESC) 2022/2097,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Le général de division Olaf ROHDE est nommé commandant de la formation spéciale pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine).

Article 2

La décision (PESC) 2022/2097 est abrogée.

([1]) JO L 270 du 18.10.2022, p. 85.
([2]) Décision (PESC) 2022/2097 du Comité politique et de sécurité du 27 octobre 2022 portant nomination du commandant de la formation spéciale pour la mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine (EUMAM Ukraine) (EUMAM Ukraine/2/2022) (JO L 281 du 31.10.2022, p. 72).

Article 3

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 28 novembre 2024.

Par le Comité politique et de sécurité

La présidente

D. PRONK